



Inscription bénévole - informations

Tu vas déposer ta candidature bénévole, voici quelques précisions utiles.

Travail et horaires

Tâches et qualités requises

Aucune aptitude spécifique n'est nécessaire, les tâches à exécuter étant relativement simples. Une bonne santé est néanmoins indispensable, de même qu'une motivation à toute épreuve.

Les bénévoles doivent parler couramment le français et être âgé-es de 18 ans minimum.

Horaires

Montage et démontage

Durant le montage et le démontage, la durée de travail est d'environ 8 heures par jour, 5 jours par semaine.

Dans les secteurs travaillant également le week-end, les jours de congé sont répartis sur la semaine, par tournus. Il en est de même pour ceux qui assurent une permanence 24h/24h.

Semaine du Festival

Pour la semaine du Festival, les horaires divergent en fonction des secteurs. Consulte les informations spécifiques au secteur qui t'intéresse.

Prestations et hébergement

Prestations

En contrepartie du travail demandé, le Paléo Festival Nyon offre l'accès aux concerts, les repas et boissons, une modeste indemnité de l'ordre de CHF 150.- par semaine, ainsi que divers avantages et privilèges.

Hébergement

Le Campus - camping gratuit - est réservé aux tentes et caravanes des collaborateurs bénévoles, pour la durée de leur engagement. Le Campus possède une laverie et propose des produits de base dans son petit magasin.

Ambiance

Si le travail est important, les périodes de pause ne sont pas pour autant oubliées. Durant le montage et le démontage, un bar est réservé aux bénévoles. Des animations sont également organisées. Tout est fait pour que le séjour des collaborateurs bénévoles se déroule dans la meilleure des ambiances.

Informations administratives

Ressortissants étrangers

Les ressortissants des pays de l'UE et de l'AELE font l'objet d'une annonce au service de l'emploi Suisse. Si la durée de travail en Suisse ne dépasse pas 90 jours consécutifs (même auprès d'employeurs différents), l'autorisation de travail est accordée automatiquement.

Personnes au bénéfice de prestations sociales (chômage, aide sociale, AI)

Comme toute personne au bénéfice de telles prestations, les collaborateurs bénévoles ou salariés sont tenus d'annoncer spontanément les indemnités ou salaires reçus de Paléo.

Les services suisses et étrangers effectuent régulièrement des contrôles.

Accident / maladie

Les collaborateurs bénévoles sont assuré-es en cas d'accident.

Une assurance maladie – valable en Suisse – est obligatoire. Demander une carte européenne d'assurance (France : www.ameli.fr).

Quelques principes et règles

Le Paléo Festival met tout en œuvre pour créer un environnement de vie sûr et respectueux. Chacune et chacun est invité-e à faire preuve de bienveillance et de tolérance.

Sécurité

La santé et la sécurité de toutes et tous sont une priorité ; le respect des règles est indispensable.

Environnement

Le Paléo Festival Nyon s'engage activement : tri des déchets, transports en commun, énergie verte. Votre contribution est indispensable !

Enfants

La présence des enfants des bénévoles est acceptée pendant la semaine du Festival, pour autant qu'ils n'interfèrent pas sur leur travail. Ils ne peuvent en aucun cas accompagner leurs parents durant le montage et le démontage.

Animaux de compagnie

Laisse ton animal de compagnie à la maison, sa présence est interdite sur l'ensemble du site, Campus et camping inclus.

Nous nous réjouissons de recevoir ta candidature.

Le Comité d'Organisation du Festival